



ACADÉMIE
DE LYON

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Rhône

LETRE D'INFORMATION RHODANIE

AUX DIRECTRICES ET AUX DIRECTEURS AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

L.I.R. n°2021.16 – le 7 janvier 2022

VIE PROFESSIONNELLE

LUTTE CONTRE LA COVID-19 : MESURES RELATIVES A LA RENTREE DU 3 JANVIER 2022, ET RESSOURCES MISES A DISPOSITION PAR LE MINISTERE DANS LEUR DERNIERE MISE A JOUR DU 6 JANVIER 2022

Nous vous invitons à consulter les éléments mis à votre disposition sur les pages education.gouv.fr actualisées fréquemment en lien avec l'évolution de la situation sanitaire :

- [la FAQ téléchargeable](#) actualisée en conséquence avec les mises à jour surlignées ;
- [une infographie "protocole sanitaire"](#) qui intègre le protocole de contact-tracing ;
- [une infographie qui résume "Les nouvelles règles d'isolement à partir du 3 janvier 2022"](#) pour les personnels et les élèves, de manière à pouvoir informer l'ensemble des équipes et usagers ;
- [tous les documents d'information pour les écoles et établissements](#) : dépliants et affiches disponibles en téléchargement pour affichage dont celle sur les "bons réflexes" ;
- [la page sur le dépistage des élèves et des personnels](#) ;
- [les deux attestations sur l'honneur des représentants légaux d'élèves des écoles](#) (tests J+2 et J+4) dans la rubrique "contact-tracing".

[ACCÉDER À LA PAGE PORTAIL DU MINISTÈRE](#)

COURRIER A DESTINATION DES FAMILLES EN CAS D'ABSENCE D'UN ENSEIGNANT

Afin de faciliter la communication avec les familles en cas d'absence d'un enseignant non remplacé, un courrier signé par Monsieur l'inspecteur d'académie est à la disposition des directeurs.

> [Accès sur IDEAL au courrier](#)

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ASSISTANTS LANGUE 1^{er} DEGRE 2022-2023

La campagne de recrutement des assistants de langue 1^{er} degré 2022-2023 est ouverte. Le cahier des charges concernant ces demandes est disponible sur [le site départemental langues 1er degré](#), pour une intervention de 6 heures hebdomadaires.

Ce cahier des charges doit être renseigné et devra parvenir à la DSDEN du Rhône, bureau DPA3, via l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription pour le 21 janvier 2022 par mail à l'adresse suivante : ce.ia69-dpa3@ac-lyon.fr avec copie aux CPD langues vivantes : ce.ia69-cpdlv@ac-lyon.fr

ASSOCIATION « LES PAPILLONS » - VIGILANCE DEMANDEE

L'association « Les Papillons » démarché les écoles et les établissements dans le but de « libérer la parole » des enfants victimes d'abus sexuels. La DGESCO a émis un avis défavorable au déploiement des actions de cette association qui a été évaluée comme dangereuse. La plus grande vigilance est demandée en cas de prise de contact de cette association avec les écoles.

> [Accès sur IDEAL au courrier de Monsieur l'inspecteur d'académie concernant l'association Les Papillons](#)

PASS EDUCATION 2022



Le dispositif Pass Education est reconduit à compter du 1er janvier 2022. Ses finalités, destinataires, modalités et modes de distribution sont recensés sur la page suivante :

<https://www.education.gouv.fr/pass-education-gratuite-des-musees-et-monuments-nationaux-12143>

Les demandes sont à réaliser par la circonscription : le nombre de Pass demandés ainsi que les noms des enseignants concernés doivent être communiqués par le directeur d'école à l'IEN de circonscription.

> [Accès sur IDEAL au courrier de Monsieur l'inspecteur d'académie concernant le Pass Education](#)

CONCOURS / FORMATION / CARRIÈRE

DETACHEMENT DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE A DANS LES CORPS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2^{ème} DEGRE, DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE



Au plus tard le vendredi 28 janvier 2022, le candidat transmet son dossier de candidature, accompagné des pièces justificatives, à l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription qui émet un avis motivé. Au plus tard au vendredi 4 février 2022 et après réception de l'avis de l'IEN, l'enseignant adresse l'original du dossier complété par cet avis au rectorat de l'académie sollicitée. Une copie par mail de ce dossier complet est obligatoirement donné par mail au bureau de la mobilité et des actes collectifs – DPE 1- ce.ia69-dpe1@ac-lyon.fr pour avis de monsieur l'IA DASEN.

> [Accès au Bulletin officiel n° 45 du 2 décembre 2021 – détails des conditions et formulaires.](#)

> [Accès aux conditions de réception des dossiers spécifiques à l'académie de Lyon \(différentes selon les académies demandées\) – BIR.](#)

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS CONFRONTÉS A DES DIFFICULTÉS DE SANTÉ - RS 2022 – ERRATUM DATE DANS LA LIR PRECEDENTE



Cette circulaire a pour objet de présenter les mesures d'accompagnement qui peuvent être mises en place dans le cadre d'un aménagement du poste de travail (aménagement horaire, matériel, accompagnement par une assistance humaine), d'un allègement de service ou de l'affectation sur un poste adapté (courte ou longue durée). A noter, certains délais sont à respecter pour la constitution des dossiers : 11/01/2022 pour les postes adaptés et 28/02/2022 pour les allègements de service.

> [Accès sur IDEAL à la circulaire](#)

COLLOQUE ANNUEL EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE



Le quatrième colloque annuel EDD69 organisé par le Groupe départemental pour l'Education au Développement Durable se tiendra à l'Institut Français de l'éducation (IFé), 19 allée de Fontenay, Lyon 7ème, le mercredi 23 mars 2022, de 9h00 à 16h30, autour de la question de nos biens communs.

Un article sur le site du groupe départemental précise les modalités de cette journée : <https://edd69.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article147>

Ce colloque est destiné à tous les professeurs et formateurs des écoles et des collèges, ainsi qu'aux étudiants de l'INSPé.

Un repas "zéro déchet" sera proposé à tous les participants.

L'inscription, limitée à 120 participants, est obligatoire (y compris pour les enseignants déjà inscrits sur Gaia) afin de commander le nombre exact de repas.

Le lien pour le formulaire d'inscription est le suivant : <https://framaforms.org/inscription-au-colloque-edd69-ndeg4-23-mars-2022-1641287379>

PFUE : CERTIFICAT « MON ENGAGEMENT POUR L'EUROPE »



L'année 2022 sera marquée par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et le ministère a conçu un [« Certificat : Mon engagement pour l'Europe »](#) afin de valoriser l'engagement des élèves et les initiatives européennes des écoles françaises.

Destiné aux élèves d'écoles élémentaires, ce certificat pourra être diffusé et attribué tout au long du premier semestre 2022.

L'articulation avec les dispositifs et les programmes d'enseignements existants est essentielle à la bonne diffusion du certificat. Aussi les équipes pédagogiques sont invitées, pour diffuser le certificat aux élèves, à se saisir des événements récurrents de la vie citoyenne de l'école comme la *Journée de l'Europe*, la *Semaine des langues* ou encore le programme *Retour à l'école* ou le *Prix Hippocrène* de l'éducation à l'Europe. Les enseignants pourront utilement s'appuyer sur [les ressources disponibles en ligne sur la page Eduscol dédiée à la PFUE](#) (et notamment un [guide des possibles](#) recensant de nombreuses pistes pour développer l'éducation à l'Europe).

La remise de ce document pourra s'effectuer au cours d'une séquence d'enseignement sur l'Europe ou à l'issue d'une initiative européenne menée par l'école. Durant cette année scolaire, toutes les équipes se sont mobilisées pour mettre en place des partenariats et des projets européens ainsi que des moments festifs pour célébrer l'Europe.

> [Présidence française du Conseil de l'Union européenne sur le site du MEN](#)

PROGRAMME CLEMI 2022



Le CLEMI (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information) a pour missions d'éduquer tous les élèves à une pratique citoyenne des médias (presse écrite ou en ligne, radio, télévision, Internet...).

> [Accès sur IDEAL au programme du CLEMI 2022](#)

OUVERTURE PLATEFORME PRÉAU



Lors du Grenelle de l'éducation, l'engagement #5 « *bénéficier de nouveaux avantages sociaux* » a été pris par le ministre.

PRÉAU vient en complément de l'action sociale interministérielle et ministérielle et répond à une ambition importante : il s'agit d'offrir à des tarifs préférentiels de nombreuses prestations culturelles, de loisirs, sportives, touristiques et des avantages commerciaux destinés à tous les personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, actifs et retraités.

Ces prestations sont proposées via la plateforme « Préau » <http://www.preau.education.fr> qui vient d'ouvrir.

Accessible par un portail unique, ce dispositif sans précédent poursuit plusieurs objectifs :

-développer une offre de prestations pour tous les personnels de tous les établissements et écoles, de tous les opérateurs, de toutes les académies et de l'administration centrale, en complément des actions proposées par l'État au niveau interministériel, ministériel et académique ou par les associations académiques ou locales d'action sociale en faveur du personnel ;

-déployer une offre répondant aux attentes exprimées lors des ateliers du Grenelle : offres exclusives ou tarifs avantageux pour les plateformes de musique en ligne, de livres numériques, de vidéos à la demande, pour l'équipement sportif, accès facilité pour le cinéma et les spectacles, l'accès aux remontés mécaniques, les salles de sport, des coffrets loisirs, offres partenaires auprès de résidences de vacances.

RAPPELS

VIE PROFESSIONNELLE	
Du 6 décembre au 14 janvier 2022	CAMPAGNE DE SAISIE DES PROJETS D'INDEMNITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (IPE) > Accès sur IDEAL au courrier
Jusqu'au 31 janvier 2022	OUTIL D'AIDE A LA SAISIE DES PCS (Professions et Catégories Socio-professionnelles) DANS ONDE > Lien vers le tutoriel vidéo > Accès sur IDEAL à la circulaire
CONCOURS/FORMATION/CARRIERE	
Jusqu'au 14 janvier 2022	OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE – CFP > Accès sur IDEAL à la circulaire > formulaire dématérialisé COLIBRIS.
14 et 19 janvier 2022	ATELIERS GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS – MGEN
	CAMPAGNE POUR LE REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DE LA COTISATION PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/ > Accès au formulaire sur IDEAL
	SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS: > Accès sur IDEAL au courrier du DASEN sur le SSFP > Accès sur IDEAL au bilan 2020/2021 du SSFP > Synthèse des missions SSFP sur IDEAL > Informations complémentaires concernant les prestations sociales > ce.ia69-ssocper@ac-lyon.fr
EVÈNEMENT/ PARTENARIAT	
Jusqu'au 18 Janvier 2022	PRIX HIPPOCRÈNE > Accès sur IDEAL au courrier sur ce sujet (règlement et fiche projet en annexe) > Informations complémentaires > Inscription
Du 24 au 19 janvier 2022	SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2022 > Accès sur IDEAL au courrier de Monsieur le recteur
1 ^{er} et 2 février	JOURNÉES NATIONALES DU PRÉAC LITTÉRATURE 2022 anne.fournier1@ac-lyon.fr (informations et inscription)
Jusqu'au 4 février 2022	9^{ème} ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT » 2021-2022 > Accès sur IDEAL au programme du prix avec le règlement en annexe

	>nah-concours@ac-lyon.fr
Jusqu'au 10 mars 2022	CONCOURS SCOLAIRE « LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ » 2021-2022 http://www.laflammedelegalite.org/ > Accès sur IDEAL au courrier du DASEN et à la plaquette de présentation en annexe
Jusqu'au 18 mars 2022	CONCOURS DES MARIANNES DE L'AMOPA 2021-2022 > Accès sur IDEAL au courrier et ses annexes sur ce sujet > Informations complémentaires > Inscription
Jusqu'au 31 mars 2022	PRIX DE L'ACTION DES ECO-DÉLÉGUES DE L'ANNÉE 2021-2022 > Descriptif de l'organisation du prix sur IDEAL avec règlement en annexe
Avant le 16 mai 2022	PRIX GILBERT DRU > Accès sur IDEAL au courrier sur ce sujet avec règlement en annexe Informations complémentaires : licra-aura@licra.org et mprovost@licra.org



= article dédié à être partagé en équipe

Envoyé par la DSDEN du Rhône

